

Processus RIO pour les certificats de classe B

Définition du processus

V1.0, 25.05.2016

Processus	Processus RIO pour les certificats de classe B Émission de certificats sur la carte à puce au moyen du processus RIO (Registration Identification Officer)	ID	SG-PKI-CLB-M03
Classification *	Non classifié		
État **	Validé		
Auteur	Daniel Stich		
Approbateur (propriétaire)	Comité de direction de la Swiss Government PKI		
Responsabilité opérationnelle	BIT-BTR-BFS-BFO		
ID du document	0008-PD-SGPKI-CLB-M03.docx		
Classement	Trustcenter PKI		
Description	<p>Étant donné que la procédure d'identification du destinataire des certificats, requise lors de l'émission de certificats de classe B, ne peut pas toujours être effectuée par l'officier LRA, elle peut être déléguée à un officier d'enregistrement et d'identification (Registration Identification Officer, RIO).</p> <p>Sur instruction de son responsable hiérarchique ou de son service du personnel, le destinataire des certificats se rend personnellement auprès du RIO compétent. Ce dernier l'identifie à l'aide d'une pièce d'identité valable et saisit ses données personnelles ainsi que le numéro de série de la carte à puce préparée dans le formulaire de demande de certificats. Une copie de la pièce d'identité contrôlée est apposée au document imprimé et signé par le RIO et le destinataire des certificats. Le RIO lui remet ensuite la carte à puce, qui n'est encore ni personnalisée, ni équipée de certificats. Le futur destinataire des certificats accuse réception de la carte ainsi que des conditions d'utilisation. Le RIO numérise les documents relatifs à la demande et les envoie à l'officier LRA compétent dans un courriel signé avec son certificat de classe B.</p> <p>L'officier LRA examine la demande et délivre ensuite les certificats personnels à leur destinataire. Parallèlement, un ticket électronique est automatiquement généré dans le système. L'officier LRA imprime le document de déblocage contenant le numéro du ticket électronique. Il l'envoie ensuite par la poste à l'adresse privée du destinataire des certificats ou par courriel signé et crypté au RIO qui le transmet ensuite au destinataire des certificats. Ce dernier peut alors utiliser un poste de travail doté de deux lecteurs de carte et accéder à l'assistant de déblocage avec son numéro de ticket électronique et sa carte à puce qu'il pourra ainsi débloquent (cf. sous-processus «Déblocage de cartes à puce avec certificats de classe B»). Les certificats sont alors inscrits sur la carte et le code NIP est défini. La carte est enfin opérationnelle.</p>		
Modèle de processus	Collaboration		
Participants	<ul style="list-style-type: none"> - Responsable hiérarchique, RH - Détenteur des certificats - RIO (Registration Identification Officer) - Officier LRA 		
État initial	Une nouvelle carte à puce avec des certificats de classe B doit être délivrée. Si le futur détenteur des certificats est trop éloigné de l'officier LRA, il ne peut pas être présent lors de l'émission des certificats.		
État final	La carte à puce est équipée de certificats personnels, opérationnelle et en possession du détenteur de certificats.		
Remarques	Ce processus est destiné aux cartes à puce préparées.		

1 Modèle détaillé

Modèle de processus (description du déroulement)

Cette page n'a volontairement pas encore été réalisée.

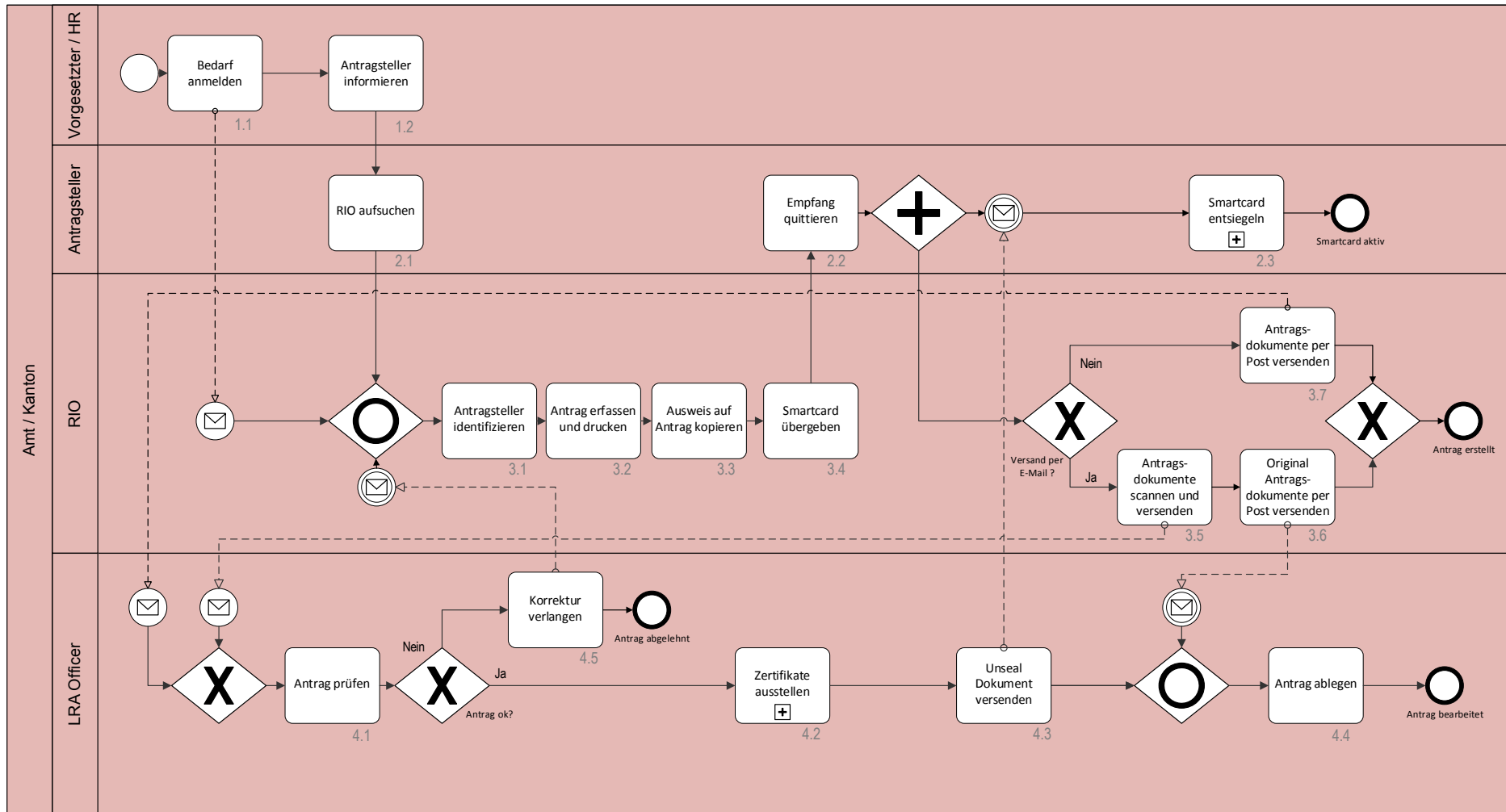
Explications

N°	Élément	Explication	Référence, aide

2 Modèle d'exploitation

Modèle de processus (description du déroulement)

Zeichenblatt-1 : Ausstellungsprozess mit RIO – Zertifikate mit RIO ausstellen



Plusieurs options avant l'envoi de la demande par le RIO

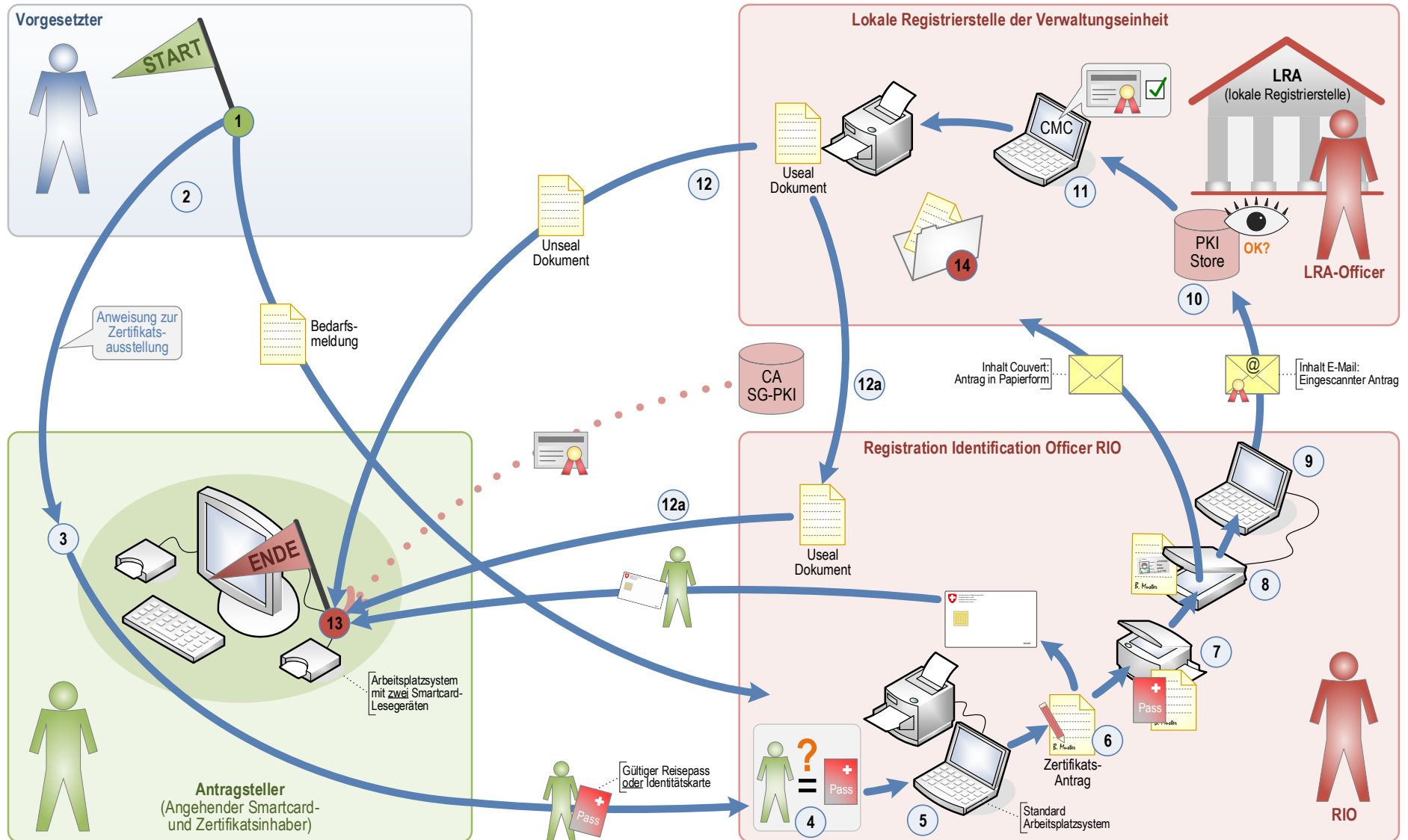
Explications

N°	Élément	Explication	Référence, aide
1	2.2	L'auteur de la demande doit être informé du fait qu'il ne peut en aucun cas prêter sa carte à puce afin d'éviter qu'elle soit déblocquée à son insu (voir 4.3). Il doit accuser réception de la carte à puce et accepter les conditions d'utilisation.	
2	3.1	La procédure d'identification doit se dérouler conformément aux directives d'enregistrement pour les certificats de classe B. Une pièce d'identité valable doit donc être présentée.	
3	3.2	Outre les données personnelles du destinataire des certificats, le numéro de série de la carte à puce doit impérativement être saisi dans le formulaire de demande. L'officier LRA aura par la suite besoin de ce numéro lors du processus d'émission.	
4	3.5, 3.6	Le RIO a la possibilité d'envoyer à l'officier LRA les documents relatifs à la demande sous forme numérisée dans un courriel signé et crypté à l'aide de son certificat de classe B. Dans ce cas, il doit envoyer ultérieurement les documents originaux par la poste.	
5	4.2	Au cours de ce processus, les certificats sont établis dans le système et un ticket électronique est généré. Ce ticket contient des références aux certificats ainsi qu'à la carte remise au destinataire des certificats (cf. sous-processus 0052-GS-SGPKI-CLB-M00.01 – Émission de certificats de classe B avec l'assistant d'enregistrement).	
6	4.3	Le numéro du ticket électronique est inscrit sur le document de déblocage et sert parallèlement de code NIP de déblocage. Le document de déblocage est envoyé par la poste au destinataire des certificats. Il est également possible d'envoyer le document numérisé au RIO dans un courriel signé et crypté. Si cette option est choisie, l'officier LRA doit s'assurer que le destinataire des certificats est déjà en possession de la carte à puce et qu'il en a fourni la confirmation écrite (signature) à l'étape 2.2.	
7	2.3	Pour le processus de déblocage, le destinataire des certificats a besoin du numéro du ticket électronique ainsi que de la carte à puce correspondante (cf. sous-processus 0053-GS-SGPKI-CLB-M00.02 – Déblocage de cartes à puce avec certificats de classe B).	

3 Schéma explicatif

Smartcard und Zertifikate mit dem «RIO Prozess» beantragen und ausstellen

ID: Zeichenblatt-1



Explications

N°	Élément	Explication	Référence, aide
1	10	Le RIO peut envoyer au préalable par courriel la demande numérisée à l'officier LRA compétent. Ce courriel doit impérativement être crypté et signé à l'aide du certificat de classe B du RIO.	
2	12,12a	Le document de déblocage peut être envoyé par la poste à l'adresse privée de l'auteur de la demande (12) ou par courriel signé et crypté au RIO (12a). Dans ce dernier cas, l'officier LRA doit vérifier que l'auteur de la demande est en possession de la carte à puce et qu'il en a accusé réception.	
3	14	La demande originale signée doit être remise ultérieurement sous forme papier à l'officier LRA.	